

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Finances

SOUS DOMAINE :
Décisions budgétaires

OBJET :
**Adoption du compte
administratif 2023**

Le nombre de
membres du Conseil
d'Administration en
exercice est de 13.

CONVOCACTION ET
AFFICHAGE EN DATE
DU 27/03/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2024/06

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Séance du Conseil d'Administration du 9 avril 2024.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de CUXAC D'AUDE légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, Sous la présidence de Mme Peggy MEILLIERE.

Présents : Peggy MEILLIERE, Céline REY, Anne-Marie GROUARD, Gaëlle SIMOES-ROLAS, Amanda BENAVIDES, Frédérique TISCAR, Brigitte MAYEUR, Olivier PAOLINI, Yves BEZIAT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Virginie LESCURE, procuration à Mme MEILLIERE
Sarah CABES.
Angélique GRAELL.

Rapporteur : Mme MEILLIERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-31,

Monsieur le Président ayant quitté la séance et le Conseil d'administration siégeant sous la présidence de Mme MEILLIERE, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé au conseil d'administration d'adopter le compte administratif de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement avec restes à réaliser	Total
Dépenses	29 768,89 €	15 722,69 €	45 491,58 €
Recettes	32 138,68 €	37 997,14 €	70 135,82 €
Résultat de l'exercice	2 369,79 €	22 274,45 €	24 644,24 €

Le Conseil d'administration,
Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,
Adopte le Compte administratif pour l'exercice 2023.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire,

La Présidente,

Céline REY

Peggy MEILLIERE

